



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Révision: 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Agent de nettoyage pour béton et surfaces enduites.
- **Utilisations déconseillées** Toute autre utilisation est déconseillée.
- **1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
KEIMFARBEN AG
Wiesentalstrasse 6 / CH-9425 Thal
Tel. +41 71 737 70 10 / Fax +41 71 737 70 19
www.keim.com / info@keim.ch
- **Service chargé des renseignements:**
Thomas Klug
Téléphone +41(0)794027155
E-mail: info@keim.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Tox Info Suisse 145

GBK GmbH Global Regulatory Compliance
Emergency number: +41 71 737 70 18

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou de la préparation**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané.
Skin Corr. 1B H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Acide hexafluorosilicique

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Révision: 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 1)

Isotridécanol éthoxylé (≥ 2,5 EO)

acide hydrofluorique

· **Mentions de danger**

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· **Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation régionale/nationale.

· **Indications complémentaires:**

Réservé aux utilisateurs professionnels.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Préparations**

· **Description:** Agent de nettoyage à base d'acide hexafluorosilicique

· **Composants dangereux:**

CAS: 16961-83-4 EINECS: 241-034-8 Numéro index: 009-011-00-5 Reg.nr.: 01-2119488906-19-xxxx	Acide hexafluorosilicique ⚠ Skin Corr. 1B, H314	17,34%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43-XXXX	éthanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319	≤2,5%

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Révision: 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 2)

CAS: 69011-36-5 Numéro CE: 931-138-8	Isotridécanol éthoxylé ($\geq 2,5$ EO) ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Acute Tox. 4, H302	$\leq 2,5\%$
CAS: 7664-39-3 EINECS: 231-634-8 Numéro index: 009-003-00-1	acide hydrofluorique ☠ Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 1, H310; Acute Tox. 2, H330; ☠ Skin Corr. 1A, H314	0,25%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours**Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Nous recommandons de présenter cette fiche de sécurité au médecin.

Après inhalation:

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.
Tenir les sujets au chaud et au calme.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Ne pas utiliser de solvants ou de diluants.
Enduire immédiatement d'une solution de gluconate de calcium ou d'un gel au gluconate de calcium.
Recourir à un traitement médical.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Solution gluconate de calcium.

Après ingestion:

Rincer la bouche et le pharynx avec de l'eau.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Faire boire une solution gluconate de calcium

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction:**

Le produit ne s'enflamme pas, adapter les mesures d'extinction à l'incendie environnant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Fluorure d'hydrogène (HF)

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Révision: 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 3)

Tétrafluorure de silicium

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· **Autres indications**

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

En cas d'incendie, ne pas inhaler la fumée, les gaz et les vapeurs.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement personnel de protection.

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les eaux ou les canalisations.

Se conformer aux réglementations locales.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Verser dans des fûts marqués et verrouillables.

Utiliser un neutralisant.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau ou les yeux.

Ne pas inhaler les aérosols.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Équipement de protection individuelle voir le chapitre 8 (8.2).

Suivre les consignes légales de protection et de sécurité.

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Révision: 16.03.2023

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 4)

- **Préventions des incendies et des explosions:**
Le produit n'est pas inflammable.
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver dans les emballages d'origine dans un endroit frais et sec.
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
Prévoir un bac de rétention.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
Ne pas conserver avec des métaux.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre le gel.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Classe de stockage: 8B**
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

64-17-5 éthanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1920 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 960 mg/m ³ , 500 ppm SSc;
--------------	--

7664-39-3 acide hydrofluorique

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1,66 mg/m ³ , 2 ppm Valeur à long terme: 0,83 mg/m ³ , 1 ppm B SSc;
--------------	--

· DNEL

16961-83-4 Acide hexafluorosilicique

Oral	Long-term - systemic effects	0,01 mg/kg bw/day (consommateur)
	Acute - systemic effects	0,01 mg/kg/day (consommateur)
Inhalatoire	Acute - systemic effects	0,04 mg/m ³ (consommateur)
	Acute - local effects	3,125 mg/m ³ (worker)
	Acute - local effects	1,56 mg/m ³ (consommateur)
	Long-term - systemic effects	1,875 mg/m ³ (worker)
	Long-term - systemic effects	0,04 mg/m ³ (consommateur)
	Long-term - local effects	1,56 mg/m ³ (consommateur)

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 16.03.2023

Révision: 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 5)

64-17-5 éthanol

Oral	Long-term - systemic effects	87 mg/kg bw/day (consommateur)
Dermique	Long-term - systemic effects	343 mg/kg bw/day (travailleur)
	Long-term - systemic effects	206 mg/kg bw/day (consommateur)
Inhalatoire	Acute - local effects	1.900 mg/m ³ (travailleur)
	Acute - local effects	950 mg/m ³ (consommateur)
	Long-term - systemic effects	950 mg/m ³ (travailleur)
	Long-term - systemic effects	114 mg/m ³ (consommateur)

· PNEC**16961-83-4 Acide hexafluorosilicique**

Aquatic compartment - freshwater	0,9 mg/l (Eau douce)
Aquatic compartment - marine water	0,9 mg/l (Eau de mer)
Terrestrial compartment - soil	11 mg/kg dw (soil)
Sewage treatment plant	51 mg/l (Station d'épuration)

64-17-5 éthanol

Aquatic compartment - freshwater	0,96 mg/l (Eau douce)
Aquatic compartment - marine water	0,79 mg/l (Eau de mer)
Aquatic compartment - water, intermittent releases	2,75 mg/l (non spécifiée)
Aquatic compartment - sediment in freshwater	3,6 mg/kg sed dw (Sédiment d'eau douce)
Aquatic compartment - sediment in marine water	2,9 mg/kg sed dw (Sédiments marins)
Terrestrial compartment - soil	0,63 mg/kg dw (soil)
Sewage treatment plant	580 mg/l (Station d'épuration)

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:**7664-39-3 acide hydrofluorique**

BAT (Suisse)	4 mg/g Créatinine Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Fluorid
--------------	--

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les aérosols.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Filtre combiné B-P2

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Révision: 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 7)

· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH à 20 °C	~1
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non applicable
· Pression de vapeur à 20 °C:	~23 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,1-1,2* g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	non applicable

· 9.2 Autres informations	*Les valeurs se rapportent au produit venant d'être fabriqué et peuvent évoluer dans le temps.
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Point/l'intervalle de ramollissement	
· Propriétés comburantes	non applicable
· Taux d'évaporation:	Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Révision: 16.03.2023

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 8)

- | | |
|--|-------|
| · Peroxydes organiques | néant |
| · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| · Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable en cas d'utilisation et de stockage normaux.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Vives réactions au contact d'alcalis puissants et d'agents d'oxydation.
Réagit au contact des métaux légers en formant de l'hydrogène.
Corrode les métaux.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Bases
Métaux
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Fluorure d'hydrogène
Tétrafluorure de silicium
Pas de produits de décomposition dangereux en cas de manipulation et de stockage corrects.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë**
Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64-17-5 éthanol

Oral	LD50	10.470 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/4 h	>50 mg/l (rat) (OECD 403)

69011-36-5 Isotridécanol éthoxylé (≥ 2,5 EO)

Oral	LD50	>300-2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
	NOAEL	50 mg/kg /2 Jahre (rat) Herz Leber Niere

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Révision: 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 9)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Dangereux en cas de contact avec la peau
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque de graves lésions des yeux.
- **En cas d'inhalation:** Irritation possible.
- **En cas d'ingestion:**
nocif
L'ingestion du produit peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge et présente un risque de perforation pour l'œsophage et l'estomac
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**
Aucune étude expérimentale connue.
Le produit n'ayant pas été testé, les informations sur la toxicologie sont issues des propriétés des constituants.
- **Toxicité subaiguë à chronique:**

· **Toxicité par administration répétée**

64-17-5 éthanol

Oral	NOAEL	1.760 mg/kg /90D (rat) (OECD 408)
		Zielorgan: Leber

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) néant**

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

CHF

(suite page 11)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Révision: 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité**Toxicité aquatique:****64-17-5 éthanol**

EC 50/48h	>10.000 mg/l (Daphnia)
EC 50/72 h	275 mg/l (algue d'eau douce) (OECD 201)
EC 50	>100 mg/l /statisch (algues) (OECD 201)
LC 50/48h	8.140 mg/l (poisson)

69011-36-5 Isotridécanol éthoxylé (≥ 2,5 EO)

NOEC	1,73 mg/l (poisson) (QSAR) 2,5 mg/l /21D (Daphnia) (OECD 211)
NOEC	220 mg/kg (invertébrés) 10 mg/kg (plantes) (OECD 208)
EC 50/48h (statique)	>1-10 mg/l (Daphnia) (OECD 202)
EC 50/72 h (statique)	>1 mg/l (algues) (OECD 201)
EC 50	140 mg/l (boues activées)
LC 50/96 h	>1-10 mg/l (poisson) (OECD 203)
EC 10 (statique)	>1-10 mg/l /72H (algues) (OECD 201)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indication AOX:**
En raison des composants qui ne contiennent pas d'halogènes organiques, le produit ne contribue pas à la charge AOX de l'eau.
- **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CE No 2006/11/CE:**
En l'état actuel de nos connaissances, le produit ne contient pas de métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE.
- **Indications générales:**
Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.
Les informations sur la écotoxicologie sont issues des propriétés des constituants.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Révision: 16.03.2023

Nom du produit: **KEIM CONCRETAL-CLEANER**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Eliminer selon les réglementations locales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

06 01 06* autres acides

· **Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)**

06 01 06: Autres acides

Classification: ds = les déchets spéciaux

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR, IMDG, IATA** UN1778

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR** 1778 ACIDE FLUOROSILICIQUE solution

· **IMDG** FLUOROSILICIC ACID

· **IATA** FLUOROSILICIC ACID, solution

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG, IATA**



· **Classe** 8 Matières corrosives.

· **Étiquette** 8

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** II

· **14.5 Dangers pour l'environnement**

· **Marine Pollutant:** Non

(suite page 13)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Révision: 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 12)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	80
· No EMS:	F-A,S-B
· Segregation groups	(SGG1) Acids
· Stowage Category	A
· Segregation Code	SG36 Stow "separated from" SGG18-alkalis. SG49 Stow "separated from" SGG6-cyanides
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Corrode les métaux
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1778 ACIDE FLUOROSILICIQUE SOLUTION, 8, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Si vous désirez des informations concernant l'étiquetage, reportez-vous au chapitre 2 du présent document

(suite page 14)

CHF



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Révision: 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 13)

- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

- **Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe A (Classification propre)
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57** Néant.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

- **Service établissant la fiche technique:** Keimfarben Allemagne, Service Sécurité Produits
- **Numéro de la version précédente:** 2.0

(suite page 15)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.03.2023

Révision: 16.03.2023

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: KEIM CONCRETAL-CLEANER

(suite de la page 14)

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe (Technical Rules for Dangerous Substances, BAuA, Germany)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

EC10: Effective concentration at 10% mortality rate.

EC50: Half maximal effective concentration.

LC10: Lethal concentration at 10% mortality rate.

NOEC: No observed effect concentration.

REACH: Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals (Regulation (EC) No.1907/2006)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 1: Toxicité aiguë – Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**